Burundi : l'ONU dénonce les chants appelant au viol des femmes de l'opposition

UN News Centre,Â 18 avril 2017 Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a dÃ©noncÃ© mardi les rassemblements dans plusieurs rÃ©gions du Burundi au cours desquels des jeunes de la milice des Imbonerakure chantent de faÃ§on rÃ©currente des slogans appelant Ã rendre enceinte des femmes de l'opposition ou Ã tuer des opposants. Â« Les slogans choquants appelant au viol repris par de jeunes hommes appartenant aux Imbonerakure dans plusieurs provinces du Burundi sont profondÃ©ment inquiÃ©tants â€“ notamment, parce qu'ils confirment ce que nous ont confiÃ© les personnes qui ont fui le Burundi, Ã propos de la campagne de terreur et de peur menÃ©e par cette milice organisÃ©e Â», a dÃ©clarÃ© M. Zeid dans un communiquÃ© de presse.

Une vidÃ©o qui circule sur les mÃ©dias sociaux montre plus de 100 membres appartenant aux Imbonerakure, la ligue de jeunesse du parti au pouvoir (CNDD-FDD), rÃ©pÃ©tant une douzaine de fois leur appel Ã Â« rendre les opposantes enceintes pour qu'elles donnent naissance Ã des Imbonerakure Â». Ce rassemblement se tenait dans la commune de Ntega, dans la province de Kirundo, au nord-est du pays. Suite Ã la diffusion de la vidÃ©o, le CNDD-FDD a publiÃ© le 5 avril 2017 un communiquÃ© condamnant le chant et indiquant qu'une enquÃªte prÃ©liminaire pointait vers des Â« influences hors parti Â». Cependant, des rapports rÃ©cents indiquent que des manifestations semblables, rassemblant davantage de monde, ont Ã©tÃ© organisÃ©es par des membres du parti du gouvernement et du PrÃ©sident dans l'ensemble du pays. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) indique ainsi que le 1er avril dernier, dans la province de Kayanza au nord du pays, prÃ¨s de 2.500 Imbonerakure auraient dÃ©filÃ© en scandant des slogans de ce genre incitant au viol et Ã la violence contre leurs adversaires. Des rapports indiquent Ã©galement que des slogans similaires seraient scandÃ©s chaque fin de semaine lors de rÃ©unions des Imbonerakure dans la province sud de Makamba. Le 3 avril, durant une rÃ©union sur la situation sÃ©curitaire, le gouverneur de Makamba aurait exhortÃ© la population locale Ã maintenir elle-mÃªme la sÃ©curitÃ©, Ã arrÃªter toute personne suspecte, Ã fouiller chaque sac et valise et Â« Ã©liminer immÃ©diatement Â» chaque personne suspectÃ©e d'Ãªtre un insurgÃ©. Le 8 avril, Ã la suite de l'inauguration d'u antenne du parti CNDD-FDD dans la province Ã l'est de Ruyigi, environ 200 personnes, y compris des Imbonerakure, auraient commencÃ© Ã scander les slogans de viols afin de mettre les opposantes enceintes pour qu'elles enfantent des Imbonerakure. Tout en se fÃ©licitant de la dÃ©claration du CNDD-FDD condamnant les chants scandÃ©s Ã Ntega, le Haut-Commissaire s'est inquiÃ©tÃ© des rapports qui mentionnent la prÃ©sence de hauts responsables lors des autres rassemblements. Â« Le gouvernement doit cesser de prÃ©tendre que les Imbonerakure ne sont rien d'autre qu'un groupe de dÃ©veloppement communautaire. Ces discours flagrants de haine et d'incitation Ã la violence ne doivent Ãªtre ni tolÃ©rÃ©s ni encouragÃ©s Â», a-t-il dit. Selon lui, l'incitation au meurtre et au viol est particuliÃ¨rement prÃ©occupante alors que des rapports continuent de faire Ã©tat de graves violations des droits de l'homme au Burundi, notamment le recours systÃ©matique Ã la torture par les forces de sÃ©curitÃ© et les raids nocturnes menÃ©s par les Imbonerakure aux domiciles de personnes qui refusent de rejoindre le parti au pouvoir. Des rapports indiquent une nette augmentation des cas de disparitions forcÃ©es entre novembre 2016 et mars 2017. Entre avril 2015 et le 10 avril 2017, selon des sources onusiennes, plus de 400.000 personnes ont fui le Burundi. Â« Les responsables de ces violations des droits de l'homme, quels que soient leur fonction ou grade, devront rÃ©pondre de leurs actes Â», a dit M. Zeid, qui a demandÃ© au gouvernement du Burundi d'accorder au Bureau des droits de l'homme un accÃ¨s sans rÃ©serve afin de pouvoir surveiller la situation des droits de l'homme dans tout le pays, d'Ãªtre en mesure d'enquÃªter sur les allÃ©gations de violations graves et d'aider le pays Ã traduire en justice les auteurs de ces actes.

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});